Statuts des personnels non-médicaux et médicaux de la FPH

MANAGEMENT

Ref : MGTMC02A

Compétences visées

Maîtriser les règles de gestion des personnels non-médicaux et médicaux de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).

Objectifs et contenus

MODULE 1 : Les personnels non-médicaux

Se repérer dans le processus de recrutement

- Les différents modes de recrutement :
  - le recrutement par concours,
  - le recrutement par contrat.
- La période de stage et son encadrement :
  - la durée, les particularités, la fin,
  - le positionnement de l'encadrement.
- Les notions de reprise d'ancienneté : notions de base.

Comprendre les particularités du déroulement de carrière

- Les modalités d'avancement :
  - l'avancement d'échelon et de grade,
  - la notion de LDG.
- Le rôle des Commissions Administratives Paritaires.
- Les agents en reclassement pour inaptitude : focus spécifique.
- Les connaissances à travers des cas pratiques : jeu de recherche d'erreurs.

Connaître les grands principes de la paie : rappel synthétique

- Le statut de fonctionnaire et de contractuel.
- Les composantes du traitement de base :
  - le traitement,
  - l'indemnité des 13H,
  - le SFT.
- La notion de NBI.

Comprendre les différentes positions administratives

- L'activité : rappel des motifs de travail à temps partiel et des conséquences, mise à disposition, notion de mutation.
- La disponibilité : motifs et durée.
- Le détachement : motifs, rémunération, durée.
- Le congé parental.
- L'application des connaissances à travers des cas pratiques : jeu de recherche d'erreurs.

Apprendre les éléments relatifs à la fin de carrière

- Les bases de la retraite CNRACL.
- Les cas de fin de carrière hors retraite :
  - la démission,
  - la radiation.

MODULE 2 : Les personnels médicaux

Se repérer dans les différents statuts

- Les caractéristiques des praticiens hospitaliers :
  - le statut des praticiens hospitaliers à temps plein et à temps partiel,
  - le recrutement,
  - les modalités d'avancement,
  - la gestion du temps de travail,
  - les particularités du temps partiel,
  - les droits à congés,
  - les positions statutaires,
  - les bases de la rémunération,
  - la fin de carrière.
- Le statut des contractuels :
  - les différents statuts : assistants, attachés, contractuels, cliniciens,
  - les modalités de recrutement et les particularités,
  - le temps de travail,
  - la rémunération,
  - la fin de contrat,
  - la refonte du statut et son impact.
- Les particularités des praticiens étrangers :
  - la procédure de reconnaissance,
  - les éléments principaux des différents statuts : situations, recrutement, droits, évolution de carrière (praticiens attachés et assistants),
  - les éléments du projet de réforme.

Intégrer les modifications successives induites par la réforme de la santé de juillet 2019

Méthodes

- Apports théoriques.
- Analyse de situation.
- Étude de cas.

Personnes concernées

Personnel de santé d'encadrement, chef de pôle, personnel DH, personnel médical et non-médical.

Valeur ajoutée

Cette formation s'adresse à tout personnel d'encadrement et chef de pôle. L'animation valorise l'interactivité et l'alternance entre les apports législatifs et juridiques, les études de cas et le partage des pratiques. Elle participe à l'optimisation de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et Compétences (GPMC).

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Les modules peuvent être suivis ensemble ou séparément.

Mise à jour le : **19/03/2025**